



Rapport de visite

Contrôle périodique réglementaire « Appareils ou machines »

Rapport N° : A.ASS/REG/56/07/25 Révision N° : 01

Contrôle réglementaire d'une centrale à béton

Client : SGTM

Lieux d'examen : VIADUC LAAYOUN

Date de l'édition : 15/07/2025

Rapport n° : A.ASS/REG/56/07/25

Révision : 01

Page : 5

S2G TEST INDUSTRIEL sarl
Central Park Imm. A
3ème Etage Bureau N° 21
Mohammedia (2)



Rapport de visite

Contrôle périodique réglementaire « Appareils ou machines »

Rapport N° :: A.ASS/REG/56/07/25 Révision N° : 01

1. OBJET :

Objet de la mission

2. REGLEMENTATION

Les appareils ou les machines et les catégories des appareils ou des machines pour lequel l'employeur procède ou fait procéder à des vérifications générales périodiques sont soumis aux textes réglementaires ci -après :

- Loi n° 65-99 relative au code du travail promulguée par le dahir n° 01-03-194 du 14 Rejeb 1424 (11 septembre 2003) notamment son article 287 ;
- Arrêté du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle n° 93-08 du 6 Joumada I 1429 (12 mai 2008) fixant les mesures d'application générales et particulières relatives aux principes énoncés par les articles de 281 à 291 du code de travail.
- Décret n° 2-12-236 du 21 Moharrem 1435 (25 novembre 2013) : fixant les conditions d'utilisation d'appareils ou de machines susceptibles de porter atteinte à la santé des salariés ou de compromettre leur sécurité ;
- Arrêté du ministre du travail et de l'insertion professionnelle n° 1281-18 du 26 Joumada II 1439 (15 mars 2018) : déterminant les appareils ou les machines et les catégories des appareils ou de machines pour lequel l'employeur procède ou fait procéder à des vérifications générales périodiques et fixant la périodicité des vérifications, leur nature et leur contenu

3. DONNEES DE VERIFICATION

Inspecteur	Equipe S2G
Compte rendu de fin de visite	Fait par Equipe S2G
Lieu d'intervention	VIADUC LAAYOUN
Date d'intervention	15/07/2025
Date de la dernière vérification	15/07/2025
Date de la prochaine vérification	
Type de vérification	Contrôle périodique réglementaire

Légende /abréviation :

- A : Applicable
NA : Non Applicable
C : Conforme
NC : Non Conforme



Rapport de visite

Contrôle périodique réglementaire « Appareils ou machines »

Rapport N° :: A.ASS/REG/56/07/25 Révision N° : 01

4. IDENTIFICATION DE LA MACHINE :

Désignation	CENTRAL A BETON
Constructeur	ELBA
Type	ELB EBCD 105
N° série	418 651227.0
Code	91320

5. EXAMEN DOCUMENTAIRE

	A/NA	C/NC	COMMENTAIRES
Carnet de maintenance	A	C	
Affichage divers (plaque constructeur)	A	C	
Consignes de securit et d'utilisation	A	C	
Notice d'installation et d'utilisation	A	C	
Notice d'instruction	A	C	
Rapport de vérification	A	C	

6. EXAMEN DE L'ETAT DE CONSERVATION DU MATERIEL

a- Vérification visuelle de l'état physique du matériel

	A/NA	C/NC	COMMENTAIRES
Etat de propreté	A	C	
Stabilité de la machine sur ses bâts	A	C	
Fixation des éléments de protection	A	C	
Etat des matériaux	A	C	
État des liaisons et raccordement hydraulique et pneumatique	A	C	



Rapport de visite

Contrôle périodique réglementaire « Appareils ou machines »

Rapport N° : A.ASS/REG/56/07/25 Révision N° : 01

b- Vérification des éléments fonctionnels

	A/AN	C/NC	COMMENTAIRES
Dispositifs de protection	A	C	
Dispositifs d'arrêt automatique	A	C	

c- Vérification des réglages et des jeux

	A/NA	C/NC	COMMENTAIRES
Niveau des fluides	A	C	
Appréciation des jeux anormaux dans les organes mécaniques de commande	A	C	

d- vérification de l'état des indicateurs

	A/AN	C/NC	COMMENTAIRES
Dispositifs de signalisation	A	C	



Rapport de visite

Contrôle périodique réglementaire « Appareils ou machines »

Rapport N° : A.ASS/REG/56/07/25 Révision N° : 01

E-Les équipements de sécurité voie publique et la structure

	A/AN	C/NC	COMMENTAIRES
Les escaliers	A	C	
Les gardes corps d'escaliers	A	C	
Garde corps haut	A	C	

6 - SYNTHESE DES OBSERVATIONS :

7- CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATION : **satisfaisant**

Les essais de fonctionnement sont satisfaisants, il peut être remis en service.

NOM ET VISA DU VERIFICATEUR

A. ASSILA

A. ASSILA
Inspecteur agréé
S2G TEST INDUSTRIEL sarl

VISA DE DIRECTION

S2G TEST INDUSTRIEL sarl
Central Park Imm. A
3ème Etage Bureau N°21
Mohammedia (2)

